

Avis d'appel public à la concurrence

Animations scolaires en classe sur le thème de l'Energie

1 – Pouvoir adjudicateur :

Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées (CATLP) – Zone Tertiaire Pyrène Aérople – Téléport 1 – CS 51331 – 65013 Tarbes Cedex 9 représentée par Monsieur le Président.

2 – Objet du marché :

Création et animation de séances de sensibilisation sur le thème de l'Energie :

- à destination des enfants scolarisés en cycles 3 (CM1 et CM2),
- des groupes scolaires du territoire de la CATLP,
- auprès d'un minimum de 30 et d'un maximum de 35 classes,
- qui auront lieu en classe.

Les cycles d'animation proposés s'articulent en 3 séquences de 2h30 par classe, réparties sur 3 semaines consécutives (hors périodes de vacances scolaires).

3 – Calendrier des animations

La prestation durera de la réception de la notification du marché au prestataire, estimée mi-juillet 2025, au 31 mars 2026.

4 – Forme du prix :

Le prix est unitaire (en euros HT et TTC) et ferme.

5 – Critères de sélection du prestataire :

La note finale sera calculée de la manière suivante :

- 20 % : Méthodologie d'exécution de la prestation et le nombre de classes proposés par le prestataire
 - 15 % : Projet pédagogique pour chacune des séances d'animation
 - 15 % : Organisation, description de l'équipe projet directement affectée à la mission
 - 10 % : Matériels et moyens techniques utilisés directement affectés à la mission
- 40% prix.

6 – Mode de retrait du dossier de consultation :

Le dossier de consultation (règlement de consultation, acte d'engagement, BPU, DQE et cahier des charges) pourra être retiré auprès de Madame Séverine CUELLO, ou de M. Simon PEYRET, par mèl uniquement, à l'adresse suivante : environnement@agglo-tlp.fr.

7 – Mode de transmission des dossiers de consultation :

Ils seront remis par Madame Séverine CUELLO, ou M. Simon PEYRET, par mèl uniquement.

8 – Délai de modification de détail au dossier de consultation :

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter au plus tard 5 jours avant la date limite fixée pour la remise des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre, sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet. Si la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

9 – Date et heure limites de réception des candidatures et des offres :

La date de limite de remise des candidatures et des offres est **fixée au 9 juillet 2025 avant 14 heures** et elle devra être remise par mail uniquement à l'adresse suivante : environnement@agglo-tlp.fr.